



Saint-Pierre Dels Forcats, le 6 mai 2024

2024 / 037

**ARRETE MUNICIPAL REGISSANT TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION
POUR EXECUTION DE TRAVAUX**

Monsieur le Maire de Saint-Pierre Dels Forcats,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L. 2213-1 et L. 2213-2,

CONSIDERANT les travaux de déplacement de containers semi-enterrés par la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes sur le parking des forains,

CONSIDERANT qu'à cette occasion, des accidents et des encombrements pourraient se produire si la circulation n'y était pas réglementée ;

ARRETE :

Article 1 : Le stationnement de tous véhicules sera interdit sur le parking des forains, durant la période des travaux qui doivent se dérouler du 14/05/2024 au 28/05/2024.

Article 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires au droit des travaux, seront apposés par la commune de Saint Pierre dels Forcats pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Le commandant de gendarmerie de Mont-Louis et le secrétaire de mairie seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

L'adjoint délégué
Claude GAURENNE



Mairie, 21 Grand rue – 66210 SAINT PIERRE DELS FORCATS

Téléphone : 04 68 04 21 04

Mail : mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr - Site internet : www.stpierreforcats.fr